

Erythrée: ultimatum à des membres de l'Onu pour quitter le pays

ASMARA - Le gouvernement érythréen a donné "dix jours" aux membres américains, canadiens, européens et russes de la Mission de l'Onu en Ethiopie et en Erythrée (Minuee) pour quitter le pays, selon une lettre adressée à la Minuee obtenue mercredi par l'AFP.

"Les membres de la Minuee de nationalités américaine, canadienne et européenne, y compris de la Fédération russe, sont priés de quitter le pays dans les dix jours", selon une lettre datée de mardi et adressée à la Minuee par la Commission de coordination de l'Etat érythréen avec la Minuee.

"Par conséquent, il est recommandé à la Minuee de se conformer à cette décision et de faire preuve de toute la coopération pour son application", ajoute la lettre signée du colonel Zecarias Ogbagaber, qui est à la tête de la Commission.

Cette Commission, qui dépend du gouvernement érythréen, n'a pas donné d'explication à cette mesure.

De son côté, le gouvernement érythréen, interrogé mercredi par l'AFP, s'est refusé à tout commentaire.

Cette décision concerne environ 160 personnes, selon une source diplomatique à Asmara qui a requis l'anonymat. Parmi ces 160 personnes, quelque 70 sont des civils de la Minuee et 90 des observateurs militaires. Les troupes de la Minuee sont composées de pays (Inde, Jordanie et Kenya) qui ne sont pas visés par la décision d'Asmara.

"On nous dit que le Conseil de sécurité de l'Onu va se réunir cet après-midi (mercredi) pour discuter de cette question. Nous pensons que l'Erythrée a pu prendre cette décision à la suite de la récente résolution du Conseil de sécurité qu'elle avait critiquée", a déclaré à l'AFP un responsable de l'Onu à Asmara qui a requis l'anonymat.

Les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne et la France, qui sont visés par la décision d'Asmara, sont membres du Conseil de sécurité de l'Onu.

Le 23 novembre, le Conseil de sécurité avait enjoint l'Ethiopie et l'Erythrée, sous peine de sanctions, de faire preuve de retenue dans leur différend et exigé de l'Erythrée qu'elle cesse d'entraver le travail de la Minuee.

Depuis début octobre, l'Erythrée a interdit le survol des hélicoptères de la Minuee sur son territoire et imposé des restrictions sur les mouvements des Casques bleus de la mission.

La résolution demandait aussi à l'Ethiopie d'accepter un tracé frontalier établi par le droit international en 2002, mais sur ce point elle n'a pas brandi la menace de sanctions.

Le ministère érythréen des Affaires étrangères avait reproché au Conseil de sécurité "une logique perverse" qui aboutit à "une résolution asymétrique" favorable à Addis Abeba.

La Minuee, qui compte quelque 3.200 militaires, est déployée depuis 2001 le long de la frontière entre l'Ethiopie et l'Erythrée à la suite d'une guerre frontalière entre les deux pays (1998-2000).

Les voisins de la Corne de l'Afrique s'étaient engagés en 2000 à respecter le tracé de la frontière arrêté par une commission indépendante. Le tracé a été décidé en avril 2002, mais il est refusé par l'Ethiopie.

Les relations entre les deux pays restent aujourd'hui très tendues. Depuis plusieurs semaines, la Minuee enregistre des mouvements de troupes à la frontière entre les deux pays.